

Pourquoi cultiver en ville ?

Environnement et santé

L'agriculture urbaine contribue à améliorer la qualité de l'air, encourage la biodiversité et lutte contre les îlots de chaleur. Vous bénéficiez par la même occasion de produits frais, sains, et sans pesticides, à proximité immédiate de votre logement !

Éducation et alimentation

Avoir un potager en bas de chez soi, c'est permettre à chaque petit.e parisien.ne d'être en contact avec la terre, de comprendre le cycle de l'alimentation et de redécouvrir les saisons.

Loisirs, échanges et rencontres

C'est l'occasion de tisser du lien avec vos voisins, d'apprendre ou de transmettre vos connaissances sur le jardinage, et de se fédérer autour d'un joyeux projet.

Aménagement et embellissement

Verdir votre cour contribuera grandement à embellir votre cadre de vie, en créant un espace convivial, chaleureux et accueillant.

Économie

Tout ce que vous récoltez dans votre potager sera autant d'économies pour votre porte-monnaie !



Ressources :

Maison du jardinage

41 rue Paul Belmondo, 75012
main.verte@paris.fr

Grainothèque Marguerite Audoux

10 rue Portefoin, 75003

Bricothèque de la Régie de Quartier Paris-Centre

58 rue du vertbois, 75003

Rhizome : le Conseil local de végétalisation du 3^e

Des réunions trimestrielles sont organisées, permettant à chaque habitant.e du 3^e de partager ses envies et ses expériences de jardinage, d'apporter et de recevoir de précieux conseils. Vous souhaitez participer aux nouveaux projets et dispositifs en cours dans l'arrondissement :

rhizome3@paris.fr

<https://www.facebook.com/rhizome3e>

N'hésitez pas à nous taguer sur vos photos de végétalisation sur Instagram avec le hashtag #rhizome3e. Les plus belles photos seront relayées sur le compte Instagram du même nom :

[@rhizome3e](https://www.instagram.com/rhizome3e)

PLAN COMPOST

Réduisez vos déchets en compostant et apportez un engrais naturel, gratuit et de qualité à vos plantes !

La Mairie de Paris fournit gratuitement les composteurs ou lombricomposteurs, forme les volontaires et assure le suivi de votre site par des maîtres-composteurs. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.paris.fr

rubrique « Réduire ses déchets »

Mairie du 3^e arrondissement de Paris

2, rue Eugène Spuller 75003 PARIS

Tél : 01 53 01 75 61

www.mairie3.paris.fr



LA
MAIRIE
DU

3^e



Le guide pour rendre sa cour d'immeuble verte, comestible et conviviale !



Vos démarches

Parlez du projet autour de vous

Vos voisin.e.s ont peut-être aussi envie d'avoir un potager, mais ne savent pas par où commencer ! Constituez un petit groupe de volontaires avec qui vous définirez votre futur projet.

Soumettez-le aux parties-prenantes concernées

- SI VOUS HABITEZ DANS LE PARC PRIVÉ

Saisissez l'opportunité des réunions de copropriétaires pour présenter vos envies concernant cet espace commun. Présentez-y votre projet !

- SI VOUS HABITEZ DANS LE PARC SOCIAL

Contactez votre bailleur ainsi que la Mairie du 3^e pour vous faire guider dans vos démarches et proposer votre projet !

Une fois que le projet est validé

Vous pouvez établir une charte collective, signée et approuvée par tout.e.s les participant.e.s, qui définit les règles de bon jardinage en communauté. Elle peut préciser : les modalités d'entretien, de cueillette, d'arrosage etc.



Zéro Phyto : pour une agriculture biologique !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Ville de Paris a adopté la charte Zéro Phyto, bannissant l'utilisation de pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries.

Les jardinier.e.s sont tenu.e.s de respecter cette charte, en utilisant des méthodes de jardinage biologiques et/ou alternatives.

Vos ressources et supports

La Mairie du 3^e vous aide !

La Mairie de votre arrondissement met à votre disposition des **kits de jardinage**, comprenant terre et graines, pour toutes les mains vertes volontaires. Vous pouvez aussi vous procurer des outils de jardinage :

- Régie de quartier Paris-Centre

58 rue du Vertbois

- Maison des associations

5 Rue Perrée

La Mairie dispose d'un répertoire associatif pouvant vous guider dans votre projet, contactez-nous pour plus d'infos : rhizome3@paris.fr

Pots, bacs, jardinière: quels supports ?

JARDINIÈRES EN TISSU

Légères et facilement transportables, elles ne craignent pas les chocs et sont une option pratique pour les cours d'immeubles.



JARDINIÈRES EN PALETTES RECYCLÉES

Pour les plus bricoleurs, vous pouvez vous-même construire vos jardinières en palettes recyclées. Vous pourrez ainsi opter pour des jardinières verticales qui prendront peu de place.



TREILLIS À INSTALLER CONTRE UN MUR

Le treillage est idéal pour les cours avec peu d'espace. Apposé contre un mur, vous pourrez y faire grimper toutes sortes de végétaux.



Vous pouvez aussi opter pour des jardinières sur pied, ou tout autre type de pots !

Quelles plantes pour ma cour ?

Ma cour est au soleil

Rien de mieux ! Vous pourrez quasiment y faire tout pousser. Vous pouvez opter pour des légumes nécessitant un fort ensoleillement tels que : tomates, poivrons, aubergines, salades, courgettes qui poussent d'ailleurs très bien en pot.

Ma cour est à l'ombre

Il existe bon nombre de légumes et aromates qui n'ont pas besoin de soleil pour s'épanouir. La mi-ombre suffit ! Vous pouvez ainsi cultiver des pois, des radis, mais aussi des légumes feuilles : épinards, roquette, bette à carde, certains types de choux... Certains aromates sont là aussi très faciles à cultiver à la mi-ombre : menthe, ciboulette, persil, origan...

Faire grimper des comestibles

Si l'espace au sol est limité, vous pouvez toujours opter pour des comestibles grimpants : la vigne, les kiwis, mais aussi certaines variétés de fraises, mûres, framboises ...

Pas envie de replanter tous les ans ?

Il vous suffit de choisir des fruits et légumes vivaces, qui repousseront seuls pendant des années ! Par exemple : cassis, fraises, framboises, mâche perpétuelle, mûres, topinambours... Mais aussi des aromates : ciboulette, estragon, menthe, origan, oseille, raifort, romarin, thym...

Et pourquoi pas un arbre fruitier ?

Vous souhaitez planter un arbre dans votre cour d'immeuble ? Grâce à l'opération « Un arbre dans mon jardin » la Ville de Paris offre des arbres aux Parisien.ne.s qui désirent participer à l'accroissement du patrimoine arboré de la capitale ! Pour plus d'infos, rendez-vous sur paris.fr/arbres

